20190717
N° 7300-SD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Pôle Métiers
Service :Service du Domaine
Adresse :Place Besagne
CS 91409
83056 TOULON CEDEX
Téléphone : 04.94.03.81.35
Fax :04.94.03.81.86

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Nathalie TOURET
Téléphone : 04.94.03.81.35
Courriel :nathalie.touret@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : 2019-027V0664

Le 20 mai 2019

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Var

à

Commune de La Cadière d'Azur
Hôtel de Ville
Rue Gabriel éri
83740 LA CADIERE D AZUR

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : PARCELLE NON BÂTIE

ADRESSE DU BIEN : CHEMIN DE SAINT MARC, LA CADIERE D AZUR

VALEUR VÉNALE : 36 115 €

1 – SERVICE CONSULTANT : COMMUNE DE LA CADIERE D AZUR
AFFAIRE SUIVIE PAR :CÉLINE HOO-PARIS

2 – Date de réception : 13 mai 2019
Date de visite : Bien non visité
Date de constitution du dossier « en état » : 13 mai 2019

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Demande d'évaluation pour une cession d'un terrain à bâtir dans le cadre d'une opération d'aménagement et de programmation ST MARC.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

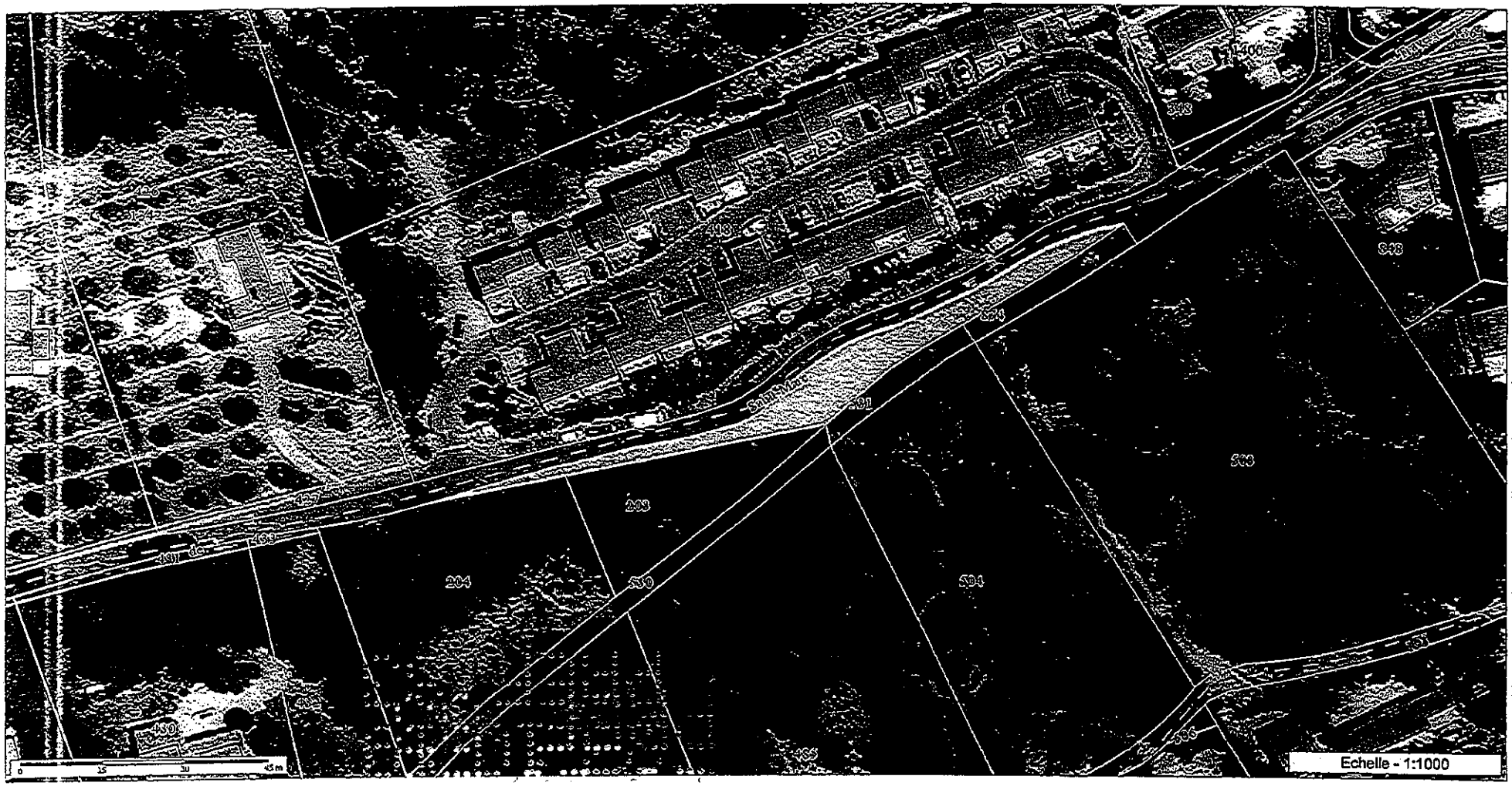
Commune de : LA CADIERE D AZUR

Cadastre – Superficie :

Section	Parcelle	Superficie	Lieu-dit
D	202	539 m²	Chemin Saint Marc

gfi

D 202



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

20190720

Périmètre OAP

Aménagement

Aménagement accès

Desserte interne

Emplacement réservé pour voie

Espace vert conservé et valorisé

Pietonnier

Espace vert ombragé

Parkings

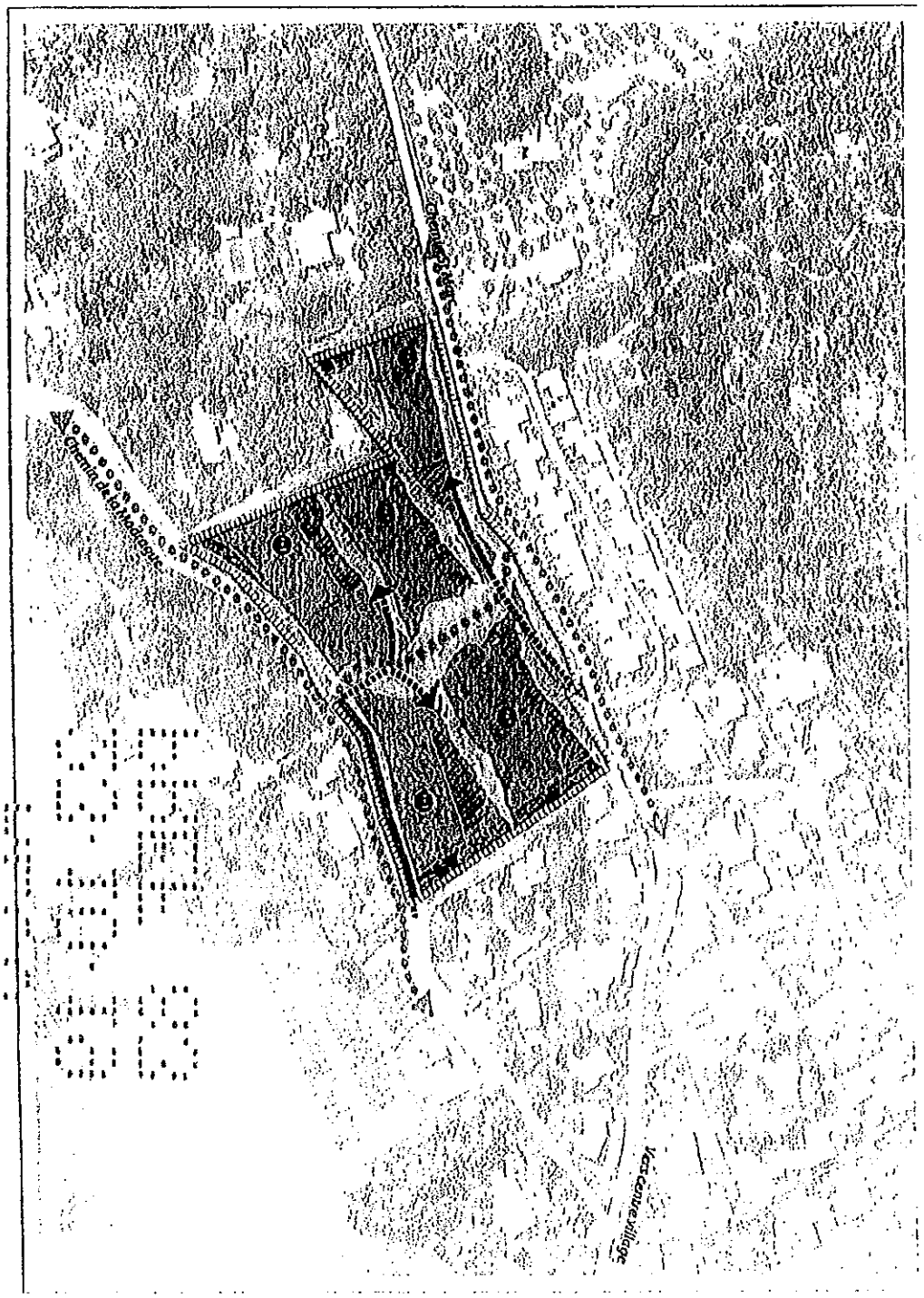
Programmation

Bastide

Petit collectif

Hauteur du bâti

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°2 SAINT MARC



20190715

LA CADIERE d'AZUR

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 26

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF

Le 10 octobre 2019 **à : 20 Heures 30**

Le Conseil Municipal de La Cadière d'Azur, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Fontanarosa sous la présidence de Mr René JOURDAN, Maire.

Date de convocation : 4 octobre 2019

PRESENTS : Mmes - MM - JOURDAN R. - DELEDDA R. - FEVRIER E. - ARLON D. BONIFAY C. - MERIC R. - MARTINEZ S. - SERGENT C. - JUANICO J FERRAND K. - QUAGHEBEUR S. - CORTI C. - GUERIN J. - BOUTEILLE A. FAUVEL A.M. - DULIEUX I. - PORTE L. - MAGNALDI S. - MASSUE L. - PARIS F. LUQUET M. - PATENE R. - DOSTE M.H.

Avaient donné procuration en vertu de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M BENOIT Marc	à	Mme FEVRIER Eliane
M POUTET Joël	à	M ARLON Daniel
Mme JOURDAN Marie-Charlotte	à	Mme MARTINEZ Sébastien

Absents excusés, non représentés M PASCAL Alain - Mme TERRAGNO Tamara

Absent non excusé, non représenté M SORRENTINO Fabien

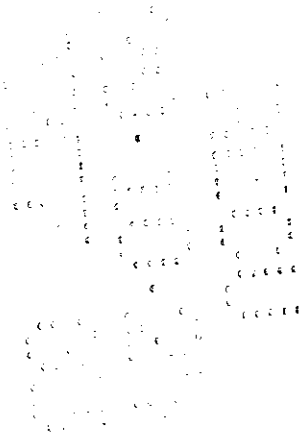
Est nommée secrétaire de séance Mme Eliane FEVRIER à l'unanimité

La séance a été ouverte à 20 h 30

OBJET 8 : VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE D 202 D'UNE SUPERFICIE DE 539

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L. 2141-1, L. 3211-14 et L. 3221-1 ;
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2241-1 ;
Vu les dispositions du titre VI du Code civil relatif à la vente ;

Considérant que ce bien immobilier appartient au domaine privé de la Commune



SAGEC MÉDITERRANÉE

nous l'imaginons, vous le vivez

MAIRIE DE LA CADIERE D'AZUR
A l'attention de Monsieur Le Maire
11 rue Gabriel PERI
83740 La Cadière d'Azur

Marseille, le 3 Juin 2024

OBJET : Proposition d'acquisition parcelle cadastrée 000 D 202 d'une contenance de 539m²
Chemin de Saint Marc Bas

Monsieur Le Maire,

Nous revenons vers vous concernant l'opération que nous réalisons sur votre commune, chemin de Saint Marc Bas.

Dans le cadre de nos échanges, la Commune avait acceptée en 2019 la cession de cette parcelle à notre profit afin de l'intégrer dans l'assiette foncière de notre programme immobilier sur l'OAP Saint Marc.

Aujourd'hui par le présent courrier, nous avons souhaité réactualiser notre offre d'achat de votre parcelle et vous proposons de nous en porter acquéreur aux conditions financière suivantes :

- Prix ferme et définitif : **59 290 € net vendeur (CINQUANTE NEUF MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT DIX EUROS) net vendeur, payable comptant le jour de l'acte**
- Condition suspensive principale : Acquisition concomitante des parcelles cadastrées C 485/503/504/530/531/874 et D 203/204
- Durée de la promesse : **6 mois**

Nous espérons que la présente proposition retiendra toute votre attention et nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

Nicolas Bonfanti
Directeur d'agence

SAGEC MÉDITERRANÉE
26, rue Grignan
13001 MARSEILLE
Tél. : +33 (0)4 96 17 89 09
SAS au capital de 100 000 € • 340 747 146 RCS NICE